

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 68/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **21 du mois de novembre** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2025**

**PRESENTS** : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUSSARIE Myriam, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence,

**PROCURATION** : BURBAN Anne-Gaëlle à BOUSSARIE Myriam, LAFORGE Françoise à HISPIWACK Jean-Michel, NAFTEUX Daniel à LIEGEOIS Daniel

**ABSENTS** : TOUAT Jean-Claude, LAGARDE Lionel, GARDILLOU Sophie, JAMAIN Thomas

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BOUSSARIE Myriam

**Nombre de conseillers** :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 3

Votants : 11

**OBJET : DELIBERATION CHOIX DES DELEGATIONS DE LA COMMUNE POUR ANIMATIONS SOUMISES AUX DROIT SACEM 2026**

Il est convenu par la présente délibération

De soumettre à approbation du service départemental de la SACEM les délégations Commune/associations suivantes pour l'année 2026 et de prise en charge avec forfaits adaptés de celles-ci.

**De prendre en charge par forfait adapté les animations musicales d'ambiance**

En live (Musique vivante) pour les marchés hebdomadaires des samedis, des marchés des saisons, un Printemps, trois en été, un en Automne et un en Hiver.

**De prendre en charge par forfaits adaptés**

**Les délégations éligibles de la commune vers les associations sont les suivantes**

La délégation du programme de concert confié à l'association Milhac Loisir qui s'engage à laisser l'entrée libre et gratuite au public, invité seulement à déposer leur soutien en formule dit au « Chapeau ». Ce conformément à la demande expresse de la commune, qui s'engage par contrat moral à assurer le versement annuel d'une subvention d'équilibre. Le programme se composera principalement d'œuvres classées dans le domaine public.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Programme annuel d'ailleurs partiellement accompagné par la Communauté de commune et le Département Par conventionnement bi latéral.

Ainsi que l'animation de Fête des voisins accès libre et gratuit musique vivante : le 26 juin 2026

**Les délégations aux associations qui organisent des événements festifs annuels locales ou traditionnelles en dehors du programme musical et culturel.**

Fêtes de Pâques (locale) repas association BCM : le 4 avril 2026

Fêtes de la musique organisé par le Cabanier : 27 juin 2026

Repas de Saint Valentin organisé par le Foyer Rural : 14 février 2026

Soirée karaoké accès libre par Milhac Loisirs : le 5 décembre 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Du conseil municipal  
Le Maire,  
Pascal MECHINEAU

*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en tant que signature et de sa publication  
Le Maire, Pascal MECHINEAU*



**AR Prefecture**

024-212402713-20251121-D682025-DE  
Reçu le 25/11/2025